

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015) Date d'émission: 2024-01-08 Version: 1.0

### **SECTION 1: Identification**

# 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : GREASE THIEF Code du produit : 1300565

# 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Dégraissant biologique pour plancher

Restrictions d'emploi : Usine alimentaire, utilisation industrielle et institutionnelle seulement

#### 1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.

12 James St N, Suite 202 Hamilton, Ontario L8R 2J9

T 1 800 663 9925

regulatory@projectclean.com - www.projectclean.ca

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Canada	CHEMTREC Chemical Emergency	www.chemtrec.com	1 800 424 9300	24hr/day 7days/week within USA and Canada
Canada	CANUTEC Transportation Emergency	www.canutec.com		24hr/day 7days/week within USA and Canada

# **SECTION 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Catégorie 2

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

# 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

#### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA):



Mention d'avertissement (GHS CA): Attention

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Mentions de danger (GHS

S : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

CA)

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les fume, mist, vapours, or spray.

(GHS CA)

P264 - Se laver hands and affected areas soigneusement après manipulation. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter protective gloves, eye protection, or face protection.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

l'eau.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur la SDS du produit).

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

# SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

# 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	% m/m
Alcohol Ethoxylate	Ethoxylated alcohols (C=7-21)	n° CAS: 68991-48-0	1 - 5
Sodium carbonate	Sodium carbonate, anhydrous	n° CAS: 497-19-8	0,1 - 1

<sup>\*</sup>The exact concentrations have been withheld as a trade secret. Les concentrations exactes ont été retenues en tant que secret commercial.

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

# **SECTION 4: Premiers soins**

# 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position

où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la

peau

: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste:

Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

: En cas de malaise consulter un médecin. Premiers soins général

# 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une

> éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau

Symptômes/effets après contact oculaire

Symptômes/effets après ingestion

Symptômes chroniques

: Peut provoquer une allergie cutanée.

: Irritation des yeux.

: Aucun(es) dans des conditions normales.

: No effects known.

Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Légèrement irritant pour les yeux, les voies respiratoires

et la peau.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

# SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

# 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques.

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

# 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit

protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de

protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil

de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du

corps.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et

compris toutes les précautions de sécurité. Nettoyer dès que possible tout

épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Protective goggles (EN 166). Gloves (EN 374).

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter

de respirer les fume, mist, vapours, or spray.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus

d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection

individuelle".

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Couvrir le produit répandu avec un matériau incombustible, p.ex.:

sable ou terre. Réutiliser si possible. Autrement, éliminer les matériaux récupérés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales ou fédérales.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière

déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à

empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si

possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

# **SECTION 7: Manutention et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les fume, mist, vapors, or spray. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

supplémentaires lors du

traitement

**Dangers** 

: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker dans un récipient

fermé.

**Produits incompatibles** 

: Acides forts. Agents oxydants forts.

Matières incompatibles

: matériaux alcalins.

Matériaux d'emballage

Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que

l'emballage d'origine.

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

# 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Protection des mains:	
Gants de protection	
Protection oculaire:	
Lunettes de sécurité	

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

# Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Point d'éclair





# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Liquide transparent. Vert.

Couleur : Vert

Odeur : Parfum d'agrumes

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 7 - 8

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Non auto-inflammable

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité : Non inflammable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 1 - 1,03

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Mince comme de l'eau

Seosite, dynamique . Trimee comme de l'euc

Propriétés explosives : Not explosive.

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

: > 100 °C

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de

stockage et de transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

dangereuses

Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées

(voir section 7).

Matières incompatibles : Acides forts. Agents oxydants forts. matériaux alcalins.

Produits de décomposition : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les

dangereux conditions normales de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

# **SECTION 11: Données toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé.
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

GREASE THIEF		
DL50 orale rat	6101,3 mg/kg	
DL50 cutanée rat	17391,3 mg/kg	
ATE CA (oral)	6101,3 mg/kg de poids corporel	
ATE CA (Cutané)	17391,3 mg/kg de poids corporel	
Sodium carbonate (497-19-8)		
DL50 orale rat	2800 mg/kg (Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))	
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (16 CFR 1500.40, 24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))	
CL50 Inhalation - Rat	2,3 mg/l (2 h, Rat, Male, Experimental value, Inhalation (aerosol), 10 day(s))	
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	1,2 mg/l Source: SIDS	
Alcohol Ethoxylate (68991-48-0)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg	

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Alcohol Ethoxylate (68991-48-0)

DL50 cutanée lapin > 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé : Non classé Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes : Non classé

cibles (STOT) (exposition unique)

Sodium carbonate (497-19-8)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles | Peut irriter les voies respiratoires.

(STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes : Non classé

cibles (STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Voies d'exposition possibles : Contact avec la peau et les yeux. Ingestion.

Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Légèrement irritant pour les yeux, les voies respiratoires

et la peau.

Symptômes/effets après inhalation : Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une

> éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

: No effects known. Symptômes chroniques

# **SECTION 12: Données écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et

ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique - danger aigu (à court terme) : Non classé. Dangers pour le milieu aquatique - danger chronique (à long-terme) : Non classé.

**GREASE THIEF** Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) Aucune donnée disponible

### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Sodium carbonate (497-19-8)	
CE50 96h - Algues [1]	242 mg/l Source: ECOTOX
Alcohol Ethoxylate (68991-48-0)	
CL50 - Poissons [1]	70,1 mg/l 48 hours
CE50 - Crustacés [1]	5,3 mg/l Daphnia, 48 hours
CE50 96h - Algues [1]	3,389 mg/l Source: EPI SUITE

# 12.2. Persistance et dégradabilité

#### **GREASE THIEF**

Persistance et dégradabilité Biodegradability in water: no data available.

Sodium carbonate (497-19-8)		
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)	
DThO	Not applicable (inorganic)	
Alcohol Ethoxylate (68991-48-0)		
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.	

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### **GREASE THIEF**

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) Aucune donnée disponible

Sodium carbonate (497-19-8)		
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-6,19 Source: Quantitative Structure Activity Relation	

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### **GREASE THIEF**

Mobilité dans le sol Aucune donnée (d'essai) sur la mobilité de la substance n'est disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) Aucune donnée disponible

Sodium carbonate (497-19-8)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Low potential for adsorption in soil.

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Sodium carbonate (497-19-8)		
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) -6,19 Source: Quantitative Structure Activity Relation		
Alcohol Ethoxylate (68991-48-0)		
Mobilité dans le sol	589,5 Source: EPI SUITE	

#### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

# SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Législation régionale (déchets) Méthodes de traitement des

déchets

: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

: Réutiliser si possible. Autrement, éliminer les matériaux récupérés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales ou fédérales. Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes

de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination :

des eaux usées

Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le

traitement du produit/emballage

: Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou reremplir ce contenant. Offrez pour le recyclage, si disponible ou percez et jetez

dans une décharge sanitaire.

Indications complémentaires Informations écologiques Ne pas réutiliser des récipients vides.Éviter le rejet dans l'environnement.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

# 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**TDG** 

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### **TDG**

Aucune donnée disponible

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# **SECTION 15: Informations sur la réglementation**

### 15.1. Directives nationales

### Sodium carbonate (497-19-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Alcohol Ethoxylate (68991-48-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

# 15.2. Réglementations internationales

#### Sodium carbonate (497-19-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

#### Alcohol Ethoxylate (68991-48-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

#### **SECTION 16: Autres informations**

Date d'émission : 01-08-2024

Textes complet des phrases H:	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéquates de ce produit.

L'information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.